



PARIS	1 VERSEMENT ⁽¹⁾	3 VERSEMENTS ⁽²⁾	6 VERSEMENTS ⁽³⁾
BACHELOR 1 - SPÉCIALITÉ AU CHOIX • Métier du marché de l'art • Chef de projet culturels et événementiels • Marketing et expérience du luxe • Influenceur et brand content	7 900	2 770	1 450
BACHELOR 2&3 - SPÉCIALITÉ AU CHOIX (prix par année) • Métier du marché de l'art • Chef de projet culturels et événementiels • Marketing et expérience du luxe • Influenceur et brand content	8 000	2 800	1 470
MASTÈRE 1&2 - SPÉCIALITÉ AU CHOIX (prix par année) • Management des organisations artistiques et culturelles • Management du marché de l'art • Communication et marketing des industries culturelles et créatives • Management de la production artistique et culturelle	8 500	2 980	1 560
LYON	1 VERSEMENT ⁽¹⁾	3 VERSEMENTS ⁽²⁾	6 VERSEMENTS ⁽³⁾
BACHELOR 1 - SPÉCIALITÉ AU CHOIX • Métier du marché de l'art • Chef de projet culturels et événementiels • Marketing et expérience du luxe • Influenceur et brand content	7 300	2 560	1 340
BACHELOR 2&3 - SPÉCIALITÉ AU CHOIX (prix par année) • Métier du marché de l'art • Chef de projet culturels et événementiels • Marketing et expérience du luxe • Influenceur et brand content	7 500	2 630	1 380
MASTÈRE 1&2 - SPÉCIALITÉ AU CHOIX (prix par année) • Management des organisations artistiques et culturelles • Management du marché de l'art • Communication et marketing des industries culturelles et créatives • Management de la production artistique et culturelle	8 000	2 800	1 470

Frais de dossier formation initiale⁽⁴⁾ : 500€
• Tarif Early Bird pour une inscription avant le 1^{er} mars 2026 : 225€

Pack technique
Le pack technique, incluant l'accès à la suite logiciel Microsoft Office 365, est offert à tous les étudiants pour l'année 2026/27.

⁽¹⁾ Frais de scolarité 2026/27 pour une seule échéance de règlement le 15/07. Les frais de scolarité sont revus annuellement.
⁽²⁾ Frais de scolarité 2026/27 pour un règlement en 3 échéances équivalentes les 15/07, 15/09 et 15/11.
⁽³⁾ Frais de scolarité 2026/27 pour un règlement en 6 échéances équivalentes les 15/07, 15/09, 15/10, 15/11, 15/12, 15/01.
⁽⁴⁾ Les frais de dossier sont dus une seule fois lors de l'inscription initiale à l'école.